

Justificatif généré le 27/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

27/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290059>

N° d'annonce :

19401515887842-2022J00231_2022-04-20

EUROBARRERE

Société par actions simplifiée

4 Rue de la Pléiade, 94230 Cachan

R.C.S. : CRETEIL 350 808 101

Activité : construction d'autres bâtiments

Tribunal de commerce de Créteil

Extrait de jugement – Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

Jugement en date du 20 avril 2022

Greffes du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2022, désignant, liquidateur M^e Pellegrini Gilles 7-9 Boulevard de la Gare 94210 La Varenne Saint-Hilaire. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)